

Josiane, son épouse;
Céline, Marine, André et Sylvie, Muriel, Christiane, ses enfants;
tous ses petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Gaspard VENTURI

enlevé à leur tendre affection le 21 janvier 2012.

Un recueillement aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges,
le 26 janvier 2012, à 14h00.

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.